

COMITÉ DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ÉTATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTÉ ÉCONOMIQUE EUROPÉENNE

Confidentiel

Projet

230e SEANCE

BALE, LE MARDI 13 DECEMBRE 1988 A 9 HEURES 30

Ordre du jour

- I. Approbation du procès-verbal de la 229e séance.
- II. Surveillance des développements et des politiques économiques et monétaires dans la CEE sur la base de:
 - Préparation par le "Groupe Dalgaard" et discussion par le Comité des Suppléants;
 - Graphiques et tableaux(1).
- III. Adoption par le Comité du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE concernant l'évolution sur les marchés des changes des dix-neuf pays participant à la concertation au cours du mois de novembre et des premiers jours de décembre 1988.
- IV. Examen du Rapport No 64 établi par le groupe d'experts présidé par M. Dalgaard sur l'évolution récente de l'utilisation de l'Ecu privé(2).
- V. Prorogation du mécanisme de swaps renouvelables du SME(3).
- VI. Présidence du Comité.
- VII. Autres questions relevant de la compétence du Comité.
- VIII. Date et lieu de la prochaine séance.

-
- 1) Les Gouverneurs trouveront à Bâle quelques graphiques établis sous l'égide du "Groupe Dalgaard" ainsi que les tableaux de la "concertation" et la Série mensuelle de statistiques.
 - 2) Ce rapport, qui constitue la revue annuelle dans ce domaine, a été transmis par le Secrétariat le 1er décembre 1988.
 - 3) Le Secrétariat diffusera prochainement une note sur cette question. Il sera suggéré de proroger le mécanisme de swaps de création d'Ecus, qui expire le 13 mars 1989, pour une nouvelle période de deux ans dans les mêmes conditions et selon une procédure analogue à celle de décembre 1986.